



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir de l'industrie automobile

Question au Gouvernement n° 128

Texte de la question

AVENIR DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Mme la présidente . La parole est à Mme Marietta Karamanli.

Mme Marietta Karamanli . La fermeture de plusieurs sites industriels d'équipementiers automobiles français, ou sa menace, est annoncée. Plusieurs sites de l'entreprise Valéo sont visés : dans la Sarthe, dans les Yvelines, dans l'Isère et dans le Calvados. Ce sont les emplois de plus de 1 500 salariés qui sont menacés, sans compter ceux de plusieurs milliers de salariés chez des prestataires.

Pour Michelin, ce sont les sites de Cholet et de Vannes, lesquels emploient plus de 1 250 personnes, qui fermeront d'ici 2026.

Nous dressons plusieurs constats. D'abord, les investissements à réaliser pour que les grands équipementiers traditionnels passent à l'électrique total et à l'hybride sont considérables. Ensuite, la concurrence systémique, notamment chinoise, explique la forte baisse des ventes d'automobiles. Enfin, les entreprises sont tentées d'investir des marchés où les coûts sont plus bas ou qui sont plus proches des sites de production.

Alors que l'Europe et la France misent sur la mobilité électrique pour sortir de la crise, notre groupe Socialistes et apparentés s'interroge sur trois points.

Quelles initiatives le Gouvernement entend-il prendre pour trouver des repreneurs et assurer effectivement une continuité d'activité lorsqu'elle est possible ?

Quel accompagnement social et local l'État mettra-t-il en place au plus proche des sites afin de conserver les compétences, qualifications et expériences des salariés ?

Quelle politique le Gouvernement entend-il mener pour clarifier les engagements des constructeurs, alors que le secteur bénéficie d'aides ?

Nous ne nous satisferons pas de « sympathie ». Nous voulons des réponses concrètes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EcoS et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Hervé de Lépinau . Il va se surpasser !

M. Marc Ferracci, *ministre délégué chargé de l'industrie* . La situation de notre filière automobile est préoccupante.

Mme Marie-Christine Dalloz . C'est d'abord votre responsabilité !

M. Marc Ferracci, *ministre délégué* . C'est le cas dans la plupart des pays européens. En Allemagne, Volkswagen a annoncé la fermeture de trois grandes usines.

Face à cette situation, la première des réponses d'urgence est d'examiner les restructurations avec l'exemplarité et les moyens nécessaires.

Ces dernières heures, nous avons discuté avec l'ensemble des élus concernés et avec la direction des sites Michelin de Cholet et de Vannes. Nous réunirons tout le monde dans les prochaines heures pour discuter de la reprise des sites et pour envisager toutes les options.

Avec Antoine Armand, ministre de l'économie, nous avons exigé que les engagements pris par Michelin dans l'accompagnement des salariés soient extrêmement puissants et ne laissent personne sur le bord du chemin.

Concernant la filière automobile, les réponses ne peuvent pas seulement se faire à l'échelle française. Elles doivent concerner l'ensemble de la filière – constructeurs et équipementiers – et doivent être formulées à l'échelle européenne.

Je reviens de Berlin. Lors de la discussion que j'y ai eue avec mon homologue allemand, nous avons discuté d'un plan d'urgence européen en soutien de la filière automobile – les constructeurs, l'ensemble des sous-traitants et les équipementiers. Nous défendons un tel plan avec Antoine Armand, sous l'autorité du Premier ministre.

Notre réponse doit s'appuyer sur le soutien à la demande, en particulier pour les véhicules électriques.

M. Fabien Di Filippo . Que devient Nicolas Hulot ?

M. Marc Ferracci, *ministre délégué* . Nous devons être moins naïfs vis-à-vis de nos concurrents américains et chinois.

Dans les prochaines semaines, nous nous impliquerons donc au niveau européen pour formuler des propositions visant à protéger notre industrie. Soyez-en convaincue. (*Mme Stéphanie Rist applaudit.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Marietta Karamanli.

Mme Marietta Karamanli . Dans le cadre du programme France 2030, le précédent gouvernement avait déjà annoncé un plan de soutien à la filière automobile. Nous étions alors collègues, monsieur le ministre.

Mme Sophia Chikirou . Ce plan n'a servi à rien !

Mme Marietta Karamanli . Or aucun des sites dont nous discutons aujourd'hui n'est concerné.

Mme Émilie Bonnard . Cela n'a rien à voir !

Mme Marietta Karamanli . Il ne peut y avoir une filière d'avenir sans lien avec les entreprises existantes, leurs salariés et leurs compétences.

Certes, les engagements sont utiles, mais il faut reconnecter l'existant à l'avenir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 128

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 novembre 2024